

Une intervenante qui s'occupe seulement d'un ou deux enfants qui ne lui sont pas apparentés n'a pas besoin d'agrément. L'intervenante peut accompagner les enfants entre l'école et sa maison mais souvent la famille doit faire ses propres arrangements. Le fournisseur de service de garde en milieu familial doit être un adulte responsable âgé 19 ou plus et avoir un casier judiciaire vierge. De nombreux exploitants de services de garde en milieu familial non réglementé sont inscrits auprès d'un programme local de Child Care Resource and Referral.

### D'autres options

Quelques familles font des arrangements concernant le kindercare avec des amis, des parents ou bien recrutent une intervenante à domicile. Si vous recherchez quelqu'un pour fournir la garde à domicile, vous pouvez placer des annonces dans le journal local ou sur le tableau d'affichage du centre communautaire, de la bibliothèque ou dans tout autre endroit public dans votre voisinage. Le personnel de l'école que votre enfant fréquentera peut également avoir des renseignements à ce sujet. Vous pourriez consulter avec profit la brochure *Choisir une intervenante à domicile*.

### PLANIFIER À TEMPS

Il est important de planifier la garde de votre enfant bien avant que l'école ne commence. Les écoles étant fermées

au cours de l'été, il est préférable de recueillir l'information au début du printemps. Informez-vous sur l'école que votre enfant fréquentera et sur les horaires des programmes normaux et d'entrée progressive.

Pour en savoir plus au sujet des choix en matière de garde d'enfance ou pour recevoir une liste des services de garde dans votre localité, contactez votre Child Care Resource and Referral Program ou votre service de santé local.

Appeler Enquiry BC  
au  
1.800.663.7867  
604.660.2421  
ou bien visitez le  
site Internet suivant  
[www.mcf.gov.bc.ca/  
childcare/index.htm](http://www.mcf.gov.bc.ca/childcare/index.htm)

### AIDE FINANCIÈRE

Certaines familles sont admissibles à une aide financière du Ministère des Ressources humaines pour les aider à payer les frais du kindercare.

Pour obtenir de plus amples informations sur ce programme d'aide financière, appelez le bureau local du Ministère des Ressources humaines. Appelez Enquiry BC au 1.800.663.7867 ou 604.660.2421 pour localiser le bureau du Ministère des Ressources humaines de votre lieu de résidence. Vous devez prendre un rendez-vous

avec un travailleur en assistance financière de votre bureau local pour savoir si votre famille a droit à une aide financière.

Lorsque vous demandez l'aide financière, il est important d'indiquer au travailleur [BS Le « worker » se réfère ici, à mon sens, au travailleur social] que vous avez besoin de garde pour un enfant qui doit fréquenter l'école maternelle pour la demi-journée. Vous pourriez avoir droit à une aide plus importante parce que votre enfant a besoin de plus d'heures qu'un enfant d'âge scolaire qui fréquente un programme scolaire à plein temps.

# Services de gardes pour enfants à la maternelle



**Cette brochure est disponible en :**  
chinois, anglais, farsi, français, coréen,  
panjabi, espagnol et vietnamien

(Note : L'usage du masculin vise  
uniquement à alléger le texte.)

Brochure produite par  
Westcoast Child Care Resource Centre  
3<sup>RD</sup> Floor – 210 West Broadway  
Vancouver, BC V5Y 3W2  
604.709.5661 1.877.262.0022  
[www.wstcoast.org](http://www.wstcoast.org)

Financée par la  
province de la Colombie-Britannique

## QU'EST-CE QUE LE KINDERCARE ?

Le kindercare est un service pour les enfants qui ont besoin de garde avant ou après les heures de maternelle. Étant donné que le kindercare ne fait pas partie du système scolaire, les parents doivent en supporter les frais. Une aide financière est disponible pour les familles admissibles pour les aider à faire face au coût de la garde. Kindercare est très différent de la maternelle.

### Maternelle

La maternelle est un programme pour les enfants âgés de 5 ans qui les prépare au système scolaire. Il fonctionne de septembre à juin. Pour entrer à la maternelle en C.-B. votre enfant doit avoir 5 ans au 31 décembre de l'année d'inscription. Les maternelles qui font partie du système scolaire public ne sont pas payantes. Dans les écoles privées, les maternelles sont habituellement payantes. Bien que cela soit facultatif, la plupart des parents envoient leurs enfants à la maternelle.

La plupart des maternelles offrent des programmes d'une demi-journée, matin ou après-midi. Certaines offrent des programmes complets à plein temps. Si votre enfant fréquente la maternelle à la demi-journée, vous pourriez constater que la période du programme change

au milieu de l'année. Par exemple, les enfants qui vont à la maternelle pendant les matinées en septembre pourraient passer à l'après-midi en février.

Contactez votre école de quartier ou le conseil scolaire pour des renseignements sur l'inscription à la maternelle. L'école que votre enfant fréquentera dépend de votre lieu de résidence. Si vous voulez que votre enfant aille à une autre école, vous devrez en parler avec le bureau du district scolaire local.

### Entrée progressive

Les programmes de maternelle commencent souvent par une période d'entrée progressive. Les enfants peuvent aller à mi-temps au début afin de s'habituer au programme de la maternelle. Demandez à l'école le calendrier de l'entrée progressive et la date de la participation de l'enfant au programme normal de la maternelle. Cette information importante doit être communiquée à l'intervenante chargée de votre enfant.

### Fermetures scolaires

Les écoles ferment un certain nombre de jours dans l'année. Ceux-ci comprennent les journées fériées, les vacances d'hiver, la relâche du printemps, les vacances d'été et les journées pédagogiques. Les intervenantes et les programmes de

garde d'enfants offrent généralement un service de garde pendant ces périodes contre paiement d'un supplément. Informez-vous à ce sujet auprès de l'intervenante ou du programme.

## OPTIONS POUR KINDERCARE

Les parents peuvent avoir plusieurs options lorsqu'ils planifient la garde de leurs enfants avant ou après les heures de la maternelle.

Il est important de connaître les types de kindercare disponibles dans votre communauté et l'option qui répond le mieux aux besoins de votre enfant et à votre situation familiale.

### Programmes de garde pour les enfants d'âge scolaire

Kindercare peut être offert en tant qu'élément d'un programme agréé de garde d'enfants d'âge scolaire, pour les enfants de 5 à 12 ans. Habituellement les centres pour enfants d'âge scolaire sont situés près d'une école ou - souvent - à l'intérieur d'une école. Le personnel de ces centres assure habituellement la responsabilité d'amener les enfants à la maternelle et de les ramener chez eux. Demandez au personnel de ces programmes s'ils amènent les enfants jusqu'à leur salle de classe. Le personnel du programme doit être composé d'adultes

responsables âgés de 19 ans ou plus et devant avoir un casier judiciaire vierge. Le ratio personnel-enfant est de 1 adulte pour 10 enfants.

### Services de garde en groupe

Kindercare est parfois offert en tant qu'élément d'un programme agréé de garde d'enfants en groupe pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. Les enfants de la maternelle assistent au programme de garde avec des enfants plus jeunes pendant les périodes où ils ne sont pas à l'école. Il est important de demander si le personnel amène les enfants à l'école et les ramène chez eux. Le personnel de la garde en groupe a une formation en éducation de la petite enfance et doit avoir un casier judiciaire vierge. Le ratio personnel-enfants est de 1 adulte pour 8 enfants.

### Garde en milieu familial

Kindercare peut également être disponible dans une garderie familiale. Dans cette situation, le service de garde est fourni dans la propre maison de l'intervenante, à des enfants de divers âges, de la naissance à 12 ans. Une garderie agréée peut avoir jusqu'à 7 enfants en même temps, en fonction de la capacité figurant sur l'agrément. Ceci inclut les propres enfants de l'intervenante âgés de 12 ans ou moins.